

# Procès-verbal de l'assemblée sectorielle Horticulture Ornementale du 7/06/2016

## I. Identification du document :

Type de document	<b>PV</b>
Titre du document	<b>PV de l'Assemblée sectorielle Horticulture ornementale du 07/06/2016 - Version définitive</b>
Responsable de la préparation du document	<b>Alain Grifnée - Françoise Bélanger</b>
Date de publication	<b>7/07/2016</b>
Validé par	<b>Sans objet</b>
Annexe(s)	<b>Liste des participants – page 6</b>

## II. Ordre du jour

1. Désignation du président de séance
2. Approbation de l'ordre du jour et état de mise en œuvre des travaux du Collège des Producteurs
3. Validation du PV et états de mise en œuvre des dispositions de l'Assemblée Sectorielle précédente
4. Evaluation Hortidécouvertes 2016 et discussion
5. Etat d'avancement de l'enquête simplification administrative : discussions
6. Etat d'avancement de la situation des centres pilotes
7. Définition de l'ordre du jour provisoire de la prochaine Assemblée Sectorielle.
8. Divers

## III. DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE

Jean-Paul Halleux est nommé président de séances.



#### IV. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DU COLLEGE DES PRODUCTEURS

L'ordre du jour est approuvé.

#### V. VALIDATION DU PV ET ETATS DE MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS DE L'ASSEMBLEE SECTORIELLE PRECEDENTE

Le PV de l'Assemblée Sectorielle du 8 septembre 2015 est validé.

Etats de mise en œuvre des dispositions de l'A.S. précédente

Promotion en Horticulture Ornementale :

- Hortidécouvertes : 17 avril 2016 → 19 000 visiteurs chez les 25 producteurs participants.
- Concours du Meilleur Jeune Jardinier dans le cadre de Jardinexpo (Liège) du 25 au 27 févr.
- Certifruit (réunion 21 juin 2016)
- Concours de l'entrepreneur de jardins de Wallonie (Visite jardins 14-16 juin)
- Florales Gantoises 2016 → producteurs wallons primés.

Recherche et Développement du secteur horticole ornemental :

- Avis sur la recherche et encadrement validé lors de la réunion du Collège des producteurs du 19 juin 2016. Plan triennal de 2017 à 2019.
- Nouveau directeur au CRA-W : René POISMANS
- Nouveau directeur de l'APAQ-W : Philippe MATTART

#### VI. EVALUATION HORTIDECOVERTES 2016 ET DISCUSSION

- Un peu moins de visiteurs (19 000).
- Un bon retour de la presse (sauf jt).
- Rapport de l'APAQ-W : rappelle que ce soit bien une journée découverte et pas une journée commerciale. L'objectif est de présenter le métier.
- Satisfaction de l'ensemble des répondants aux questionnaires de satisfaction.
- Participation des fleuristes et des entrepreneurs de jardins est un plus pour certains.

- 10<sup>ème</sup> édition en 2017.

Une discussion s'engage sur la date à choisir

Si printemps : 23 avril

Si automne : 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> we d'octobre.

Il faut aussi valoriser les plantes d'automne, et les pépinières. On peut valoriser le secteur des plantes d'automne.

Le public ne fait pas la différence entre les horticulteurs et les pépinières.

Le métier doit être montré au public aussi en hiver.



Organiser Hortidécouvertes à l'automne permet de faire découvrir le métier à l'automne. L'organisation à l'automne tous les 5 ans paraît être une bonne solution.

L'annonce serait faite par des flyers déposés plus tôt, ainsi que des affiches.

Le carnet à diffuser au public doit sortir en avril-mai 2017 et pour la Foire de Libramont.

L'organisation en automne se fera à condition d'avoir au moins 20 participants.

La date retenue sera le 24 septembre 2017.

## VII. ETAT D'AVANCEMENT DE L'ENQUETE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE : DISCUSSIONS

Le Ministre et le responsable de la DG03 veulent mettre en place une simplification administrative pour l'agriculture.

Le Collège travaille avec le service « simplification administrative » de la RW.

L'objectif est d'identifier les attentes concrètes, les priorités et les propositions d'actions des producteurs.

Plusieurs points sont apparus, peu en horticulture.

Une réflexion est menée pour avoir des pistes à donner sur la simplification administrative.

La consultation par voie électronique a permis d'avoir 500 producteurs qui ont répondu dont une dizaine d'horticulteurs ornementaux.

D'autres propositions peuvent être émises.

Les domaines pour lesquels les démarches sont trop complexes, sont : aide à l'investissement, création d'extension d'activités, certification et autocontrôle en production végétale.

Les raisons principales pour lesquelles les démarches sont trop complexes, sont : changements fréquents de règles, outil web, complexité des formulaires, pertinence de la règle, contrôles : méthodes, organisation, lien avec la réalité, suivi.

Les producteurs que les aides AD-ISA soient adaptées aux spécificités de l'horticulture. Certains horticulteurs qui ont pu bénéficier du FIA il y a 10 ans ne pourront plus avoir les mêmes aides avec AD-ISA. Il y a donc très peu d'horticulteurs ou de pépiniéristes qui font des demandes d'aides alors que les investissements pour démarrer sont conséquents (serres pour la floriculture – plusieurs années sans revenu pour la pépinière). Préoccupation pour le secteur car on constate que de moins en moins de jeunes s'installent. Certains ont eu droit aux aides à l'investissement économiques classiques et non agricoles dont le taux d'aides est moins grand mais qui est beaucoup plus (car activités combinées ??? (Jardinerie, entreprise parcs, ...)).

Il y a également une demande pour qu'il y ait un fonctionnaire (DGO3 – Service extérieur) de référence pour l'horticulture comme c'était le cas avant.

Lorsqu'il n'est pas possible d'avoir les aides agricoles, il faudrait avoir accès aux aides économiques classiques.



Les propositions d'actions prioritaires sont :

1. Conseil :
  - Guidance et formation
  - Conseils en amont avant le contrôle
  - Call center pour réponse rapide :  
Il est important qu'il y ait des conseils donnés aux jeunes en amont.
2. Règlements adaptés à l'horticulture
  - Aides à l'investissement adaptés à l'horticulture (calcul des points)
  - Aides PAC adaptées à l'horticulture  
Des points ne permettent pas d'avoir des aides comme les agriculteurs.
3. Centralisation des données
  - Site internet avec les formulaires
  - Formulaires pré-remplis.  
Il semble que le système en ligne est souvent en panne.  
Les formulaires en ligne ne sont pas fonctionnels.

## VIII. ETAT D'AVANCEMENT DE LA SITUATION DES CENTRES PILOTES

Une des priorités pour le secteur était d'avoir un bon encadrement avec des centres pilotes performants, ainsi qu'un meilleur financement.

Le financement pour les années 2016-2017 est assuré. Parallèlement à cela, 2 conventions ont été passées :

1/ Convention « Centre Pilote » pour Requasud

Une plate-forme sera créée et permettra une rationalisation et une meilleure coordination et une interface informatique pour la diffusion des avertissements pour la lutte intégrée est également prévu.

2/ Convention Projet IMP 4U pour Corder dans le cadre du PWRP (plan wallon réduction pesticides)

- La mise en place d'un site web (protection intégrée)
- Banque d'information de la lutte intégrée (outils de références)
- Formation lutte intégrée
- Communication sur la PWRP

Les deux projets vont travailler de concert.

Pouvoir obtenir le financement d'un centre pilote à 100% permettrait de donner une bonne diffusion d'avertissement.

Les centres pilotes sont importants car sans eux, il n'y a pas d'horticulture.



## IX. DEFINITION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE SECTORIELLE

Date :

- Réunion du Collège des Producteurs : 4 juillet 2016
- Une Assemblée sectorielle devra se tenir avant le 15 novembre
- AG Collège des Producteurs : 10-15 décembre

Ordre du jour :

- Validation du plan APAQ-W 2017

## X. DIVERS

- Phytolice : distinction « agriculture » et « horticulture ».
  - 4 examens sont prévus de la mi-juin à début juillet et permettront à ceux qui le souhaitent de se mettre en ordre pour la phytolice P2
  - Les entrepreneurs de jardins doivent connaître les maladies de l'agriculture. Les producteurs proposent d'écrire au ministre et de faire une distinction pour les agriculteurs et les horticulteurs et les entrepreneurs de jardins.
- Prélèvement kilométrique Camions
  - La Fédération Wallonne Horticole a eu une réunion au cabinet du Ministre Collin. Des réponses ont été reçues : ils se soucient des piscicultures et des maraîchers (marchands de légumes sur les marchés) mais pas pour les horticulteurs.
  - La formation pour le Certificat d'aptitude pour le permis de conduire C : il est difficile de savoir s'il faut l'avoir pour les producteurs et il y a peu d'informations pour suivre cette formation.
- Intérêt du secteur pour la création d'un fonds de solidarité par Françoise Faux :

La Flandre souhaite créer un fonds de solidarité pour la perte lors de la destruction des plantes en quarantaine.

Le Fonds serait alimenté par les cotisations. Le risque est très limité pour la destruction des plantes en quarantaine.

En Wallonie, le risque est limité parce que les cultures sont diversifiées.

Il faut tenir compte aussi du montant à financer et des cotisations à verser. L'impact financier est important.

Des renseignements complémentaires vont être pris pour éclaircir les impacts financiers d'une telle mesure.
- Foire de Libramont

Le Collège n'aura pas de stand mais juste un desk et ne pourra pas recevoir les producteurs.



## Liste des participants :

Nom	Prénom	Organisme
BEUKEN	Guillaume	Producteur
COINDRE	Jean-Louis	CTH
DE WITTE	Dominique	Producteur
DECOCK	Ludo	Producteur
DELAUNOIS	Philippe	DGO3
DERBAISE	Christophe	Producteur
DROEVEN	Frédéric	Producteur
DUCARME	Jean-Benoît	CTH
FAUX	Françoise	CEHW
FLAMAND	Louis-Marie	Producteur
GERARD	Jean-Pol	Producteur
GODEFROID	Jean-Pierre	Producteur
GRIFNEE	Alain	SoCoPro
HALLEUX	Jean-Paul	Producteur
JAVAUX	Benoit	CTH
LAMBE	Pascal	Producteur
LECOCQ	Cédric	Producteur
MALFROY	Fanny	CEHW
MINET	Laurent	CTH
RENIER	Bernard	Producteur
PETIT	Alain	Producteur
PIROTHON	Yves	Producteur
PUSSEMIER	Damien	Producteur
TASIAUX	Isabelle	APAQ-W
VAN DER SCHUEREN	Edouard	Producteur
VANHEMELEN	Claude	FWH
VANHOUWAERT	Myriam	Producteur
WANZOUL	Jean-Luc	CTH
BELANGER	Françoise	SoCoPro